

ACTIVITÉS EN PRÉSENTIEL DANS LES CLINIQUES DE PHYSIOTHÉRAPIE

Dernière mise à jour : 1^{er} juin 2020

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES PATIENTS



ADOPTER LES BONNES PRATIQUES EN CLINIQUE

MESURES D'HYGIÈNE

- > Nettoyer et désinfecter de manière plus fréquente durant les heures d'ouverture et à la fin de la journée
- > Rendre disponibles des pompes à désinfectant dans les endroits où le client entre en contact avec des objets
- > Favoriser le paiement sans contact
- > Afficher des rappels des mesures à prendre pour réduire la propagation de la COVID-19

MESURES DE DISTANCIATION

- > Instaurer les règles de distanciation physique (2 mètres ou 6 pieds) entre le personnel et les clients
- > Espacer l'arrivée des patients afin d'éviter les rassemblements dans la salle d'attente
- > Accueillir les patients vêtu d'un masque de procédure, de gants, d'une blouse d'isolation ou d'un sarrau (en cas de proximité de moins de 2 mètres)



Équipements de protection individuelle (ÉPI)

Suivre les bonnes pratiques pour mettre et retirer de façon sécuritaire les gants, le masque de procédure, les lunettes ou la visière, la blouse ou le sarrau à manches longues ou courtes



Lavage de mains régulier

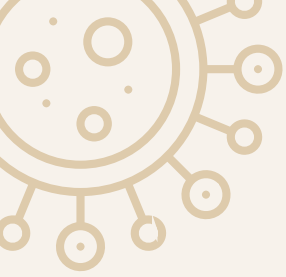
Au moins 20 secondes avec de l'eau et du savon ou avec un désinfectant à base d'alcool

PROCÉDURE COMPLÈTE ET DERNIÈRES MISES À JOUR

oppq.qc.ca/covid-19/presentiel

POUR PLUS D'INFORMATION

oppq.qc.ca - covid19@oppq.qc.ca



ACTIVITÉS EN PRÉSENTIEL DANS LES CLINIQUES DE PHYSIOTHÉRAPIE

Dernière mise à jour : 1^{er} juin 2020



LISTE DE CONTRÔLE POUR ÉVITER LA CONTAGION

PRISE DE RENDEZ-VOUS

- Le patient ne présente pas de risque de contagion
- Limiter la présence d'un accompagnateur aux seules situations qui l'exigent
- Aviser le patient des consignes sanitaires

ACCUEIL DES CLIENTS

- Le client se lave les mains pendant au moins 20 secondes
- Le client porte un masque remis sur place ou son propre couvre-visage qu'il conservera pour la consultation
- Les déplacements du client d'un endroit à l'autre sont limités
- Le client est dirigé directement vers l'espace de traitement

AVANT LA CONSULTATION

- Le professionnel porte un masque de procédure pour procéder aux interventions
- Le professionnel se lave les mains (et les bras si nécessaire) pendant au moins 20 secondes

Si l'intervention est réalisée à moins de 2 mètres, le professionnel :

- Doit porter un sarrau ou une blouse à manches longues ou courtes
- Doit porter des lunettes de protection ou une visière
- Peut choisir de porter des gants

APRÈS LA CONSULTATION

- Le patient se lave les mains pendant au moins 20 secondes
- Le professionnel se lave les mains (et les bras si un sarrau ou une blouse à manches courtes est porté) pendant au moins 20 secondes
- Le professionnel change son sarrau ou sa blouse s'il a eu un contact physique ou a été à proximité (moins de deux mètres) du patient
- Le professionnel change son masque de procédure s'il y a eu exposition à des liquides biologiques lors de l'intervention
- Les instruments de la salle de consultation sont nettoyés avec un produit désinfectant de surface

Si le professionnel portait d'autres équipements de protection individuelle (ÉPI) :

- Il retire ses gants, les jette puis se lave les mains
- Il nettoie sa visière ou ses lunettes de protection, si nécessaire

PROCÉDURE COMPLÈTE ET DERNIÈRES MISES À JOUR

oppq.qc.ca/covid-19/presentiel

POUR PLUS D'INFORMATION

oppq.qc.ca - covid19@oppq.qc.ca